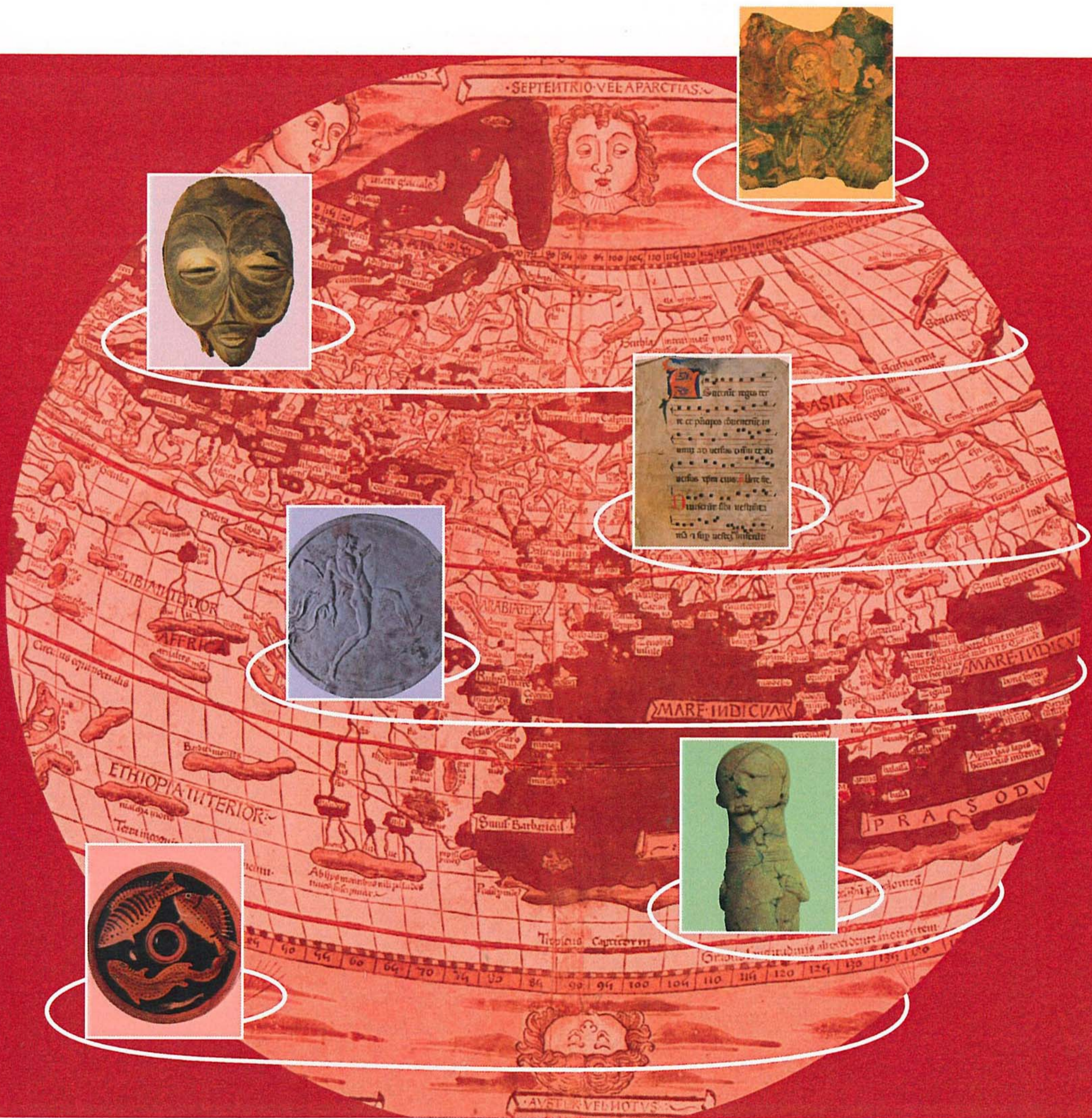


1W//846375(039)

# Commentaire relatif à la Convention de l'Unesco de 1970 sur le trafic illicite des biens culturels



Deuxième édition  
par  
Patrick J. O'Keefe



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Convention  
pour la lutte  
contre le trafic illicite  
des biens culturels

# Table des matières

Index des décisions de justice	ix
Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels 1970	1
<b>PARTIE I. Historique de la Convention</b>	<b>9</b>
Chapitre 1. Introduction	9
Chapitre 2. La Convention replacée dans son contexte	13
Chapitre 3. Préparation de la Convention	19
Chapitre 4. Questions préliminaires	21
Rétroactivité	21
Contrôle des importations	25
Autres instruments internationaux	26
Biens culturels volés ou illicitement exportés	26
Conflit armé	28
Objets en provenance d'Iraq	30
Patrimoine culturel subaquatique	33
Droits de l'homme	40
Réserves et déclarations	43
Délai de prescription	45
Chapitre 5. Interprétation de la Convention	53
<b>PARTIE II. Analyse article par article</b>	<b>53</b>

<b>PARTIE III. Mesures prises par les États</b>	<b>151</b>
Chapitre 1. Introduction	151
Chapitre 2. Australie	155
Exportations	156
Importations	159
Administration	160
Objets en provenance d'Iraq	162
Conclusion	163
Chapitre 3. États-Unis d'Amérique	165
Acceptation conditionnelle	165
Exportations	168
Importations	169
Accords bilatéraux	169
Législation douanière	175
<i>United States v. An Antique Platter of Gold</i>	175
Loi nationale sur les biens volés	177
<i>États-Unis v. Schultz</i>	179
Le recouvrement aux États-Unis après l'affaire Schultz	183
Loi sur la protection des ressources archéologiques	186
Loi réglementant l'importation de sculptures et peintures murales précolombiennes de nature monumentale ou architecturale	187
Objets en provenance d'Iraq	187
Conclusion	188
Chapitre 4. Le Japon	189
Exportations	189
Importations	190
Objets en provenance d'Iraq	194
Conclusion	194

Chapitre 5. La Suisse	197
Exportations	198
Importations	199
Accords bilatéraux	199
Mesures temporaires	203
Contrôle des transactions	204
Déclaration en douane	206
Dépôts francs	207
Objets en provenance d'Iraq	208
Conclusion	208
Chapitre 6. Le Royaume-Uni	209
Exportations	210
Importations	211
Loi de 2003 sur le commerce des objets culturels (Infractions)	212
Le droit britannique et la Convention	214
Objets en provenance d'Iraq	215
Conclusion	217
Chapitre 7. Les États fédéraux	219
<b>PARTIE IV. L'Impact de la Convention</b>	<b>225</b>
Chapitre 1. Statistiques	227
Chapitre 2. Actions en restitution de biens culturels	231
Coût	231
Problèmes de gestion	232
<i>R. v. Yorke</i>	232
Chapitre 3. Problèmes pratiques	237
Chapitre 4. Les musées et leurs politiques d'acquisition	239
Chapitre 5. Négociants et codes de déontologie	243
Chapitre 6. Politique publique	249

<b>PARTIE V. Conclusion</b>	<b>255</b>
<b>APPENDICES</b>	
I. Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés 1995	257
II. Directive de l'Union européenne relative à la restitution de biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un état membre	267
III. Règlement relatif à la protection du patrimoine culturel mobilier de 1987	275
IV. Nomenclature des biens culturels canadiens à exportation contrôlée	293
V. Loi sur le commerce des objets culturels (Infraction) de 2003 (Royaume-Uni)	311
VI. Loi sur le contrôle de l'exportation et de l'importation illicites des biens culturels (Japon)	315
VII. Loi fédérale sur le transfert international des biens culturels (Suisse)	319
VIII. Convention de 1970	331
<b>Bibliographie sélective</b>	<b>335</b>